



CARE International

Commentaires détaillés sur le rapport du Groupe de personnalités de Haut-Niveau sur le programme de développement post-2015



INTRODUCTION

CARE International salue le rapport du Groupe de personnalités de Haut-Niveau (GHN) sur le programme de développement post 2015 et en particulier, l'évolution d'un objectif de réduire l'extrême pauvreté d'ici 2030 à une **volonté de l'éradiquer, dans une perspective de développement durable**. CARE apprécie également l'ambition affichée par les cinq changements et objectifs transformatifs proposés. L'appel du Groupe à élaborer **un programme unique pour le développement durable post-2015** est tout à fait pertinent car il consolide des initiatives jusque-là menées en parallèle sur le développement, le développement durable et le changement climatique. Comme le mentionne le rapport, ce programme unique constitue *“la seule option juste, intelligente et nécessaire”*.

Le rapport attire l'attention sur des questions cruciales considérées par CARE International comme centrales dans son combat contre la pauvreté et l'injustice mené dans plus de 80 pays au cours des six dernières décennies. Notre expérience a démontré l'importance de promouvoir **l'égalité des genres et l'empowerment des femmes**, pas uniquement en tant que droit humain fondamental, mais aussi comme moyen pour aider des familles, des communautés et des sociétés entières à sortir de la pauvreté et de la faim. Nous avons également observé l'impact des conflits sur les communautés dans lesquelles nous intervenons et la façon dont ces conflits limitent les perspectives de développement. C'est pourquoi nous saluons également l'intégration de ces questions dans les propositions du Groupe pour le nouveau programme de développement post-2015 ainsi que l'attention particulière accordée aux **principes fondamentaux** de redevabilité, participation, transparence et non-discrimination. Si ces nombreux aspects du rapport sont très encourageants, CARE a identifié certaines lacunes à combler. Ainsi les réflexions à venir doivent conduire à l'adoption d'une approche globale de **lutte contre les inégalités**, parmi lesquelles les inégalités de revenus. En outre, il sera nécessaire de prendre des engagements spécifiques et mettre en place les **mécanismes nécessaires** pour traduire les propositions émises par le Groupe en progrès réels pour les personnes souffrant de pauvreté et d'exclusion. Un système clair de **suivi et de redevabilité** devra être instauré à tous les niveaux afin de permettre aux parties prenantes de mesurer les progrès réalisés et ajuster les stratégies le cas échéant.

Ce document développe des commentaires spécifiques au sujet des recommandations du Groupe de Haut Niveau devant être maintenues lors des prochaines étapes du processus ainsi que celles nécessitant d'être renforcées et relatives aux domaines d'intervention de CARE International

EGALITE DES GENRES ET EMPOWERMENT DES FEMMES

CARE se réjouit particulièrement de la **reconnaissance accordée à l'égalité des genres et à l'empowerment des femmes comme des piliers du programme de développement post 2015**. Cette volonté se reflète à la fois dans la proposition d'établir **un objectif à part entière sur l'égalité des genres** (*Objectif 2 : autonomiser les filles et les femmes et parvenir à l'égalité des sexes*) et la nécessité de promouvoir **l'intégration transversale des questions de genre** dans tous les secteurs d'intervention. CARE salue en particulier l'appel unanime à **combattre les violences faites aux femmes et aux filles**, qui constituent une violation généralisée des droits humains impactant négativement les perspectives de développement de communautés et sociétés entières. Les objectifs et cibles indicatifs proposés dans le rapport concernant l'élimination des violences basées sur le genre (VBG) et des mariages précoces nous semblent tout à fait pertinents. Nous soutenons

également la recommandation de ventiler les données par genre, âge, localisation géographique et tout autre facteur social, afin de mieux identifier et répondre aux besoins des femmes et des filles les plus pauvres, et de promouvoir les droits des femmes en termes d'accès à la propriété, d'accès aux services financiers et à la santé sexuelle et reproductive. Tout progrès en direction d'une éradication de la pauvreté d'ici 2030 est conditionné par un engagement renouvelé à combattre en priorité les effets dévastateurs des discriminations liées au genre.

2

Néanmoins, CARE souhaiterait que l'accent soit mis sur la prise en compte et la lutte contre les **causes profondes des inégalités et discriminations liées au genre** ainsi que sur leur évolution au fil du temps. Si le Groupe souligne à juste titre l'importance de promouvoir l'égalité des genres d'un point de vue légal, nos diverses expériences nous ont enseigné que combattre efficacement les violences basées sur le genre, les mariages précoces et toute autre forme d'inégalité des genres, nécessite davantage qu'une reconnaissance légale de l'égalité entre femmes et hommes. De nombreux pays disposent désormais de lois reconnaissant l'égalité et les droits des femmes, mais les différences persistent en raison des normes sociales et des inégalités de pouvoir, y compris au niveau du ménage. Ainsi, la cible 2d (*Éliminer la discrimination à l'encontre des femmes dans la sphère politique, économique et publique*) devrait également reconnaître l'importance de s'attaquer aux discriminations liées au genre dans la sphère sociale.

Pour aller plus loin, il est essentiel de déterminer les **changements transformatifs** nécessaires à tous les niveaux pour combattre les facteurs d'inégalité des genres. L'expérience de CARE laisse penser que sans effort réel et coordonné en termes de capacité d'agir, des relations et des structures sociales (à la fois normes sociales et législation), il est impossible de réaliser des progrès durables en termes d'égalité des genres. Cela requiert notamment de recentrer les actions et d'évaluer les changements dans les relations et la répartition des tâches au sein des ménages (dont le travail domestique non rémunéré) qui empêchent les femmes et les filles de bénéficier pleinement de leurs droits et d'opportunités. Cela implique également de faire des hommes et des garçons des alliés afin de faire évoluer les structures, attitudes et pratiques sociales. Promouvoir la protection et la participation des femmes aux prises de décision dans des contextes de conflits ou post-conflit est aussi une priorité.

Par ailleurs, il est important de s'assurer que le **genre est intégré de manière transverse dans l'ensemble des objectifs proposés**. Si la ventilation des données constitue une avancée, une réflexion complémentaire doit être menée afin que les objectifs et cibles indicatifs reflètent les besoins spécifiques et les vulnérabilités des femmes et des filles. Par exemple, une analyse genre devrait être incorporée systématiquement dans le processus d'élaboration des programmes, et ce dans tous les secteurs, afin de s'assurer que les interventions prennent en compte les dynamiques, relations, capacités et vulnérabilités des femmes, hommes, filles et garçons.

SANTE MATERNELLE, SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

CARE salue la décision du GHN de considérer la **santé sexuelle et reproductive** comme un **droit humain fondamental** et une problématique essentielle du développement, en accord avec le Plan d'action du Caire de 1994, qui plaçait l'empowerment des femmes et les droits reproductifs au centre du développement. Nous avons pu constater au cours de nos interventions dans le monde entier que le statut social inférieur réservé aux femmes et aux filles et les inégalités de genre persistantes sont étroitement liés à l'impossibilité pour les femmes d'exercer leurs droits sexuels et reproductifs. Tout au long du débat sur le post-2015, il est essentiel de maintenir ce discours ainsi que la cible spécifique sur l'accès universel à la santé reproductive.

En outre, CARE se réjouit de la prise en compte de la santé comme une pièce centrale du puzzle du développement, impactée et impactant simultanément d'autres domaines. Comme l'indique le rapport, des efforts conséquents dans la santé sont encore nécessaires afin d'achever le travail initié dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et le nouveau programme devra s'appuyer sur les initiatives déjà mises en place. Cela est d'autant plus pertinent pour l'OMD 5 (*réduire considérablement la mortalité maternelle et garantir l'accès universel aux services de santé reproductive*) dont les avancées restent insuffisantes et inégales, loin derrière les autres OMD. Nous saluons l'attention accordée non seulement à la couverture des services de santé mais également à

la qualité des services et aux conditions d'accès. Toute évaluation doit prendre en compte l'ensemble de ces facteurs. La mise en place de mécanismes efficaces de redevabilité, en particulier au niveau local, est essentielle pour garantir la couverture, la qualité et l'équité dans l'accès aux soins, plus spécifiquement pour les femmes et les populations marginalisées.



Nous savons que l'amélioration de la **santé maternelle, sexuelle et reproductive (SSR)** – aussi bien dans des contextes de développement que d'urgence – est un **aspect central pour l'égalité des genres** et dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice sociale. Le rôle clé de la SSR en **situation d'urgence** doit être davantage pris en compte étant donné que les catastrophes naturelles et les conflits menacent les avancées réalisées dans ce domaine, notamment en rendant les femmes plus vulnérables.

FAIM ET SECURITE ALIMENTAIRE

CARE salue l'appel à devenir *“la première génération de l'histoire de l'humanité à éradiquer la faim et à s'assurer que tous accèdent à un niveau élémentaire de bien-être”*, et est d'accord avec le fait qu'« *(i)l ne peut y avoir d'excuse* ». Nous souhaiterions que le langage de la cible 5a *“Éradiquer la faim dans le monde et protéger le droit de toute personne à avoir accès à des aliments sains, nutritifs, en quantité suffisante et à des prix abordables”* soit plus audacieux et engage l'ensemble des acteurs à mettre en place et garantir cet accès. Nous reconnaissons l'aspect légal de la protection des droits, néanmoins ceux-ci sont inaliénables et ne doivent pas uniquement être garantis par le cadre légal mais aussi pleinement accordés et réalisés afin d'observer un impact réel sur la vie et le bien-être des individus. Une attention particulière devrait également être portée à la **malnutrition aigüe sévère** et aux retards de croissance.

Le GHN affirme que le passage *“à une agriculture durable à grande échelle [...] représente notre prochain grand défi”*. Si une augmentation durable des rendements est certainement une priorité, il est nécessaire de déterminer le meilleur moyen d'y parvenir. Une agriculture industrielle à grande échelle risque de ne pas être en adéquation avec le concept de durabilité. L'expérience de CARE avec les **petits agriculteurs et l'agriculture de conservation** a démontré que la sécurité alimentaire et nutritionnelle peut être facilitée par des moyens alternatifs à l'agriculture intensive ou à grande échelle, en particulier lorsque des petites agricultrices y contribuent activement¹.

En outre, bien que les cibles 5c et 5d soient toutes deux bienvenues, certains éléments de langage doivent être ajustés ou ajoutés. Pour la cible 5c, nous souhaitons souligner le fait que si l'accès à des systèmes d'irrigation est important, certains de ces systèmes ne sont ni efficaces ni adaptés, c'est pourquoi il conviendrait de le préciser dans la formulation. Quand à la cible 5d, il conviendrait de prendre en compte **les éleveurs et les pastoralistes**, et c'est pourquoi CARE demande à ce qu'ils soient intégrés au nouveau programme – étant donné leur rôle de gardien de nombreuses ressources et écosystèmes naturels. Le bétail représente le principal capital et la source de revenus unique de nombreuses communautés en situation d'insécurité alimentaire, et au niveau macro-économique représente un potentiel commercial de plusieurs centaines de millions de dollars pour les économies en développement.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'attention particulière accordée au changement climatique et au développement durable tout au long du rapport est encourageante. Le fait d'avoir aligné les agendas du développement et de l'environnement représente également un pas en avant. Le rapport reconnaît à juste titre que la pauvreté ne peut être éradiquée, ou le bien-être des populations assuré, sans prendre en compte les pressions extrêmes exercées sur l'environnement et les systèmes naturels. Le développement doit prendre en compte les frontières planétaires, protéger les écosystèmes et la biodiversité et assurer une gestion durable des ressources². CARE International salue en particulier l'attention portée par le rapport aux questions suivantes : la multiplication des **preuves scientifiques** sur la menace directe

¹ Cet enseignement a été mis en évidence par une étude (voir l'Expertise internationale sur le rôle des connaissances des sciences et technologies agricoles pour le développement, UK Hunger Alliance/ODI).

² Voir le rapport du Réseau des solutions pour le développement durable « Programme d'Actions pour le Développement Durable ».

que représente le changement climatique, les pressions exercées par nos **systèmes de production et de consommation non durables** qui ont mené à une déforestation majeure, à la rareté de l'eau, au gaspillage alimentaire et à des émissions de carbone importantes, l'accroissement de la fréquence et de la gravité des **événements climatiques extrêmes** comme les sécheresses, les inondations, les tempêtes ou autres catastrophes naturelles. Le rapport met également en avant le fait que **ce sont les personnes défavorisées qui souffrent en premier et le plus** du changement climatique.



Bien qu'il s'appuie sur les dernières découvertes scientifiques en termes de climat et expose les conséquences sérieuses et de plus en plus dramatiques du changement climatique et les menaces encourues par les populations les plus défavorisées, le rapport ne fournit pas les solutions viables et efficaces dont nous avons tant besoin pour relever les défis posés par le changement climatique. Cette préoccupation est d'autant plus prégnante au vu des prévisions actuelles d'un réchauffement moyen de 4 degrés. CARE souhaiterait voir les points-clés suivants davantage considérés dans la formulation des objectifs et cibles proposés dans le rapport : accroître de manière significative le soutien à **l'adaptation au changement climatique, appuyer les populations les plus pauvres à faire face aux conséquences d'un monde affecté par le changement climatique**, identifier de nouveaux mécanismes et **sources de financements pour lutter contre le changement climatique**, soutenir la **définition d'un objectif de réduction des gaz à effet de serre**. Il est également nécessaire de mettre en place des mécanismes permettant de faire face aux pertes et aux dommages inévitables qui résultent d'ores et déjà du changement climatique, d'assurer une réduction rapide et urgente des émissions pour favoriser un développement durable, de contribuer à **améliorer la résilience des populations** face au changement climatique, de reconnaître davantage que le **changement climatique a été historiquement causé par les pays développés au nord** plutôt que les pays en développement au sud. De plus, il est nécessaire de souligner la problématique de **justice climatique** – car les populations défavorisées ayant une responsabilité très limitée dans le changement climatique sont celles qui en souffrent le plus.

PAYS EN CONFLIT

CARE soutient totalement l'appel du Groupe en faveur d'un "*changement fondamental, (consistant) à reconnaître la paix et la bonne gouvernance comme étant des éléments essentiels du bien-être, et non pas comme de simples options*". La quasi-totalité des pays fragilisés par des situations de conflit n'a pas réussi à atteindre un seul des OMD. Guerres et conflits limitent toute perspective de développement, et créent un sentiment de peur et d'insécurité pour les populations. Selon le rapport, d'ici 2015 "*plus de 50 % de la population mondiale en situation d'extrême pauvreté résidera dans des lieux affectés par les conflits et une violence chronique*". C'est pourquoi nous accueillons avec enthousiasme l'appel en faveur de deux objectifs explicites sur la gouvernance et la paix (*Objectifs 10 et 11*), ainsi que la mise en place de services d'ordre et d'institutions légales accessibles, professionnelles et redevables et la proposition d'améliorer la participation des citoyens dans les processus de prise de décision.

L'objectif sur la paix s'appuie sur de précédents engagements à combattre et prévenir toute forme de violence sexuelle basée sur le genre. Néanmoins, le rôle décisif des femmes dans la prévention et la résolution de conflits, en accord avec la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU et d'autres résolutions y afférant, ne figure dans aucune des cibles proposées par le rapport. Afin de prendre en compte les droits et besoins des femmes, et de garantir une paix et une stabilité durable, les **femmes** doivent être **davantage impliquées** dans la prise de décision, les négociations de paix et plus généralement dans les processus politiques. De même, les réformes présentées pour les secteurs de la **sécurité et de la justice** pourraient et devraient être plus explicites sur la manière de rendre ces services plus accessibles aux femmes en particulier, plutôt que de les rendre plus inclusifs au sens large.

CROISSANCE INCLUSIVE ET INCLUSION FINANCIERE

L'extrême pauvreté constitue une violation grave des droits humains et n'a pas sa place au sein d'un monde toujours plus prospère. CARE salue l'objectif du Groupe d'éradiquer l'extrême pauvreté, mais un plan d'action clair sera nécessaire pour réussir à décliner efficacement cette vision dans les faits. En plus des points précédemment mentionnés, CARE International souhaiterait qu'un filet de sécurité

social d'au moins 1, 25 dollar américain par personne et par jour soit mis en place. Si des pays comme l'Éthiopie, le Brésil et l'Afrique du Sud parviennent à établir de tels standards, ceux-ci devraient représenter une priorité pour les gouvernements et les bailleurs. Le Brookings Institute estime que hisser toutes les personnes actuellement en situation d'extrême pauvreté vers ce seuil minimal coûterait environ 66 milliards de dollars américains par an. Il conviendra par la suite d'envisager d'élever le seuil de pauvreté au dessus de 1,25 dollar américain par personne et par jour, de considérer les inégalités de salaire croissantes afin de garantir que tout individu puisse vivre dignement dans des conditions décentes et dans la jouissance de ses droits fondamentaux.



CARE approuve également la mise en évidence du rôle joué par un éventail d'acteurs-clés dont le secteur privé dans la réalisation d'une croissance durable. Le rapport distingue clairement le rôle des grandes entreprises de celui des Petites et Moyennes Entreprises, et confirme l'émergence d'un modèle économique qui *“va bien au delà de la responsabilité sociale des entreprises”* – et qui *“répond aux besoins des consommateurs défavorisés, promeut les droits des travailleurs, encourage des pratiques durables et reste concurrentiel en préservant la terre, l'eau, l'énergie et les minerais et en éliminant le gaspillage et les déchets.”* Néanmoins, CARE estime que le rapport n'explique pas suffisamment **comment encourager des initiatives** allant dans ce sens et n'insiste pas suffisamment sur **les investissements à long-terme qui permettraient de mettre en place des modèles plus inclusifs.**

CARE salue la volonté du rapport de rendre les entreprises redevables quant à leurs impacts négatifs dans les pays en développement, d'améliorer le système de “déclaration intégrée” sur leurs impacts sociaux et environnementaux ainsi que la recommandation visant à ce que toutes les grandes entreprises intègrent cette approche d'ici 2030. Cependant, le rapport reste vague sur **le type de standards actuels que les entreprises devraient adopter**, et ne l'inscrit pas en tant que cible dans la première ébauche de l'Objectif 8. En outre, il n'offre aucune proposition sur la manière de **relancer la réforme sur le commerce international et les régimes d'imposition d'une part et le système financier mondial d'autre part.**

Le rapport insiste fortement sur l'importance d'améliorer l'accès des personnes défavorisées (en particulier des femmes défavorisées) aux services financiers, à la fois comme moyen de développer des petits commerces ou entreprises et d'augmenter les revenus des individus. *“Quand des individus ont les moyens d'économiser et d'investir ou d'acheter une assurance, leurs revenus peuvent augmenter d'au moins 20%”*. CARE International se réjouit particulièrement du fait que deux des objectifs proposés considèrent l'accès aux services financiers comme des indicateurs (2c : *Accorder aux femmes des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'acquisition et l'héritage de biens, la signature de contrats, l'enregistrement d'une entreprise et l'ouverture d'un compte bancaire, et 8c Optimiser les capacités de production en assurant un accès universel aux services financiers et aux infrastructures telles que les transports et les TIC*)

De par notre expérience programmatique, nous sommes convaincus que la micro-finance basée sur l'épargne représente une première étape pertinente vers l'inclusion financière des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. En vue d'atteindre l'objectif du Groupe de garantir un “accès universel” ainsi qu'une évolution profonde “ne laissant personne de côté”, **l'éducation financière** doit être intégrée dans toute cible liée à l'inclusion financière. Cela permettra de garantir une couverture plus équitable et responsable. L'amélioration de l'accès à l'éducation financière devra être accompagnée d'une volonté de promouvoir le principe de protection du client ou un code de conduite³.

PARTICIPATION ET REDEVABILITE

Nos programmes ont clairement démontré qu'en articulant nos interventions autour des principes fondamentaux de redevabilité, participation, transparence et non-discrimination, nous garantissons la prise en compte des inégalités extrêmes existant entre et au sein des pays, et contribuons à faire face aux causes profondes de la pauvreté parmi lesquelles la question des droits des femmes et des filles requiert une attention particulière. Ainsi nous sommes convaincus que ces principes doivent être au cœur du nouveau cadre stratégique.

³ Tel que celui proposé par la campagne Smart : <http://www.smartcampaign.org/>

Plus particulièrement, CARE salue l'importance accordée à la participation citoyenne, la gouvernance responsable et les principes de transparence et redevabilité, créant un terrain favorable pour les négociations à venir et définissant les rôles et responsabilités de l'ensemble des parties prenantes pour atteindre ces objectifs. Toutefois l'une des principales lacunes du rapport est de ne faire **aucune recommandation spécifique concernant les mécanismes de suivi et de redevabilité nécessaires au niveau national et mondial**. Il est donc crucial de poursuivre les réflexions à ce sujet au cours des prochaines étapes du processus, au delà de la "révolution en matière de données" proposée, car le suivi des données n'équivaut pas toujours à la redevabilité.



Enfin, CARE salue également la reconnaissance par **le Groupe du rôle-clé de la société civile et des populations défavorisées** dans la mise en œuvre du programme post-2015, ainsi que la nécessité pour les pays développés de respecter leurs engagements en termes d'aide et de prendre les dispositions nécessaires dans des domaines comme le commerce ou les nouvelles technologies. Impliquer les communautés et la société civile – comme partenaires dans le suivi du respect des engagements, le soutien aux femmes et aux communautés pour une meilleure compréhension de leurs droits, notamment dans les domaines précédemment cités – doit être au cœur du cadre stratégique pour la redevabilité.

Prochaines étapes

CARE estime qu'un des principaux défis consistera à s'assurer que les recommandations du Groupe ne soient pas édulcorées au cours du processus de négociation. **CARE International recommande ainsi :**

- Aux gouvernements d'utiliser le rapport du Groupe de Haut Niveau comme un point de référence, en conservant les éléments positifs et en cherchant à combler les lacunes mises en évidence, lors de l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique pour le développement durable post-2015,
- Au Groupe de Travail Ouvert sur les objectifs de développement durable de mettre à profit le rapport et d'orienter ses réflexions sur la base de ce premier travail accompli,
- Aux Etats-membres de s'accorder sur un document commun au terme de la réunion de haut-niveau prévue le 25 septembre 2013, qui inclurait :
 - Un engagement clair à combler les lacunes dans la mise en œuvre des OMD pour garantir leur réalisation d'ici 2015,
 - Une vision et une nouvelle feuille de route claires pour les négociations prévues de septembre 2013 à septembre 2015 qui fusionneront les discussions actuelles sur le programme de développement post-2015 et les Objectifs de Développement Durable dans un cadre unique.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec nos partenaires pour développer et renforcer les propositions émises par le Groupe et contribuer à ce processus au cours des deux prochaines années.

Contacts:

Philippe Lévêque, Directeur général, CARE France: leveque@carefrance.org

Fanny Petitbon, Chargée de mission plaidoyer, CARE France : petitbon@carefrance.org

Fondée en 1945, CARE International est l'un des plus grands réseaux humanitaires mondiaux, apolitique et non confessionnel qui en 2012, a appuyé 83 millions de personnes dans 84 pays. Membre de CARE International, CARE France célèbre ses 30 ans en 2013. Dans les situations de réponses à l'urgence ou dans des contextes d'aide à long terme, CARE s'attaque aux causes profondes de la pauvreté. Les femmes sont au cœur de nos actions car elles sont un levier essentiel dans la lutte contre la pauvreté tant au sein de la cellule familiale que des communautés. Pour plus d'informations: www.carefrance.org